



## Outil : Analyser les interactions : Exemples de points à vérifier

### Où ? Quand ?

Le choix du ou des sites (infrastructure ou lieu d'activité) est établi sur la base de l'analyse du contexte et des bases légales et sociales partagées	
Le site est l'objet d'un consensus bénéficiaires/non bénéficiaires	
Le site est validé techniquement le cas échéant (accès, ressources, conditions géophysiques, etc.)	
La demande, validation ou consensus prennent en compte les aspects genre/handicap/groupes vulnérables	
La base légale est établie et les documents nécessaires disponibles pour la validation du site	
<i>L'identification tient compte des sites administratifs, traditionnels, coutumiers ou religieux</i>	
<i>Le calendrier du projet est compatible avec les calendriers locaux (électoraux, agricoles, saisonniers, scolaires, etc. en fonction des acteurs ciblés)</i>	
<i>L'identification du lieu ne peut favoriser une des parties impliquées</i>	

### Qui ?

#### 1. Les bénéficiaires directs, indirects et non-bénéficiaires impactés dans la population

Les acteurs non-bénéficiaires (même minoritaires, non prioritaires ou indirectement concernés) qui pourraient avoir un impact sur le projet ou qui pourraient être impactés par le projet sont identifiés	
Les critères de sélection des bénéficiaires sont définis en concertation avec les acteurs et sont connus des parties prenantes	
La gouvernance représente la diversité culturelle, sociale et liée au genre	
Un organe de gouvernance est défini préalablement à la mise en œuvre de l'intervention avec des membres des autorités compétentes et des représentants des futurs bénéficiaires (voire non-bénéficiaires)	
La formation et le renforcement de capacités de l'organe de gouvernance sont prévus	



## 2. L'équipe d'intervention (animation, chef de projet, etc.)

La composition de l'équipe d'animation ou de mise en œuvre prend en compte les spécificités des dynamiques d'acteurs locales	
L'équipe d'intervention a des connaissances en matière de sensibilité au contexte, approche CS&P et utilise le référentiel dans sa gestion quotidienne	
L'équipe d'intervention est ouverte aux remises en question issues de l'analyse pour améliorer l'intervention et rechercher des solutions	

## 3. Les autres acteurs institutionnels (autorités locales, ONG, sous-traitants)

<b>La maîtrise d'ouvrage<sup>1</sup></b> est choisie sur une base claire et partagée	
Le maître d'ouvrage et son statut (public, associatif ou privé, directe ou déléguée) sont clairement définis et diffusés	
Les modalités de gestion opérationnelle et financière (directe/déléguée) sont définies clairement	
Ces choix sont conformes à la législation et politique nationales en vigueur	
Les modalités de gestion permettent la pérennisation du projet en prenant en compte tous les coûts (amortissement, maintenance, fonctionnement, emplois, etc.)	
<b>La maîtrise d'œuvre<sup>2</sup></b> (le cas échéant) est choisie sur une base claire et partagée	
Le choix du (des) maître(s) d'œuvre et son/leurs statuts (public, privé, associatif) est fait sur la base de critères transparents et de procédures légales et transparentes	
Ce choix est expliqué et accepté par l'ensemble des acteurs et les cahiers des charges sont consultables	
Les études et critères décisions sont partagés avec les partenaires du projet/ programme ou autre ONG actives dans la zone	
Des espaces d'échange de pratique sont mis en œuvre avec les autres acteurs du développement ou de l'humanitaire dans la zone	

<sup>1</sup> Personne physique ou morale propriétaire légale de l'infrastructure ou responsable juridique de l'activité)

<sup>2</sup> Personne physique ou morale chargée de concevoir, construire l'infrastructure ou mettre en œuvre l'activité



## QUOI ? et COMMENT ?

### Les activités et la façon dont elles sont menées peuvent contribuer à :

- Des perceptions de marginalisation ou au contraire une meilleure transparence et inclusion dans les prises de décision

Les caractéristiques techniques ou organisationnelles de l'intervention ont été présentées et discutées avec les différents groupes (socio-professionnels, socio-culturels, genres et groupes vulnérables)	
Si un ou plusieurs groupe(s) était en désaccord avec ces choix, des choix alternatifs ont été proposés et éliminés sur base d'analyse partagée et consensuelle	
Les coûts d'investissement, d'amortissement, de maintenance et de fonctionnement induits par les choix techniques ou organisationnels sont définis clairement par une étude considérée comme fiable, et présentés aux acteurs	
Un dispositif de feedback a été mis en place, avec des moyens et relais adaptés au contexte	
Il encourage les bénéficiaires à exprimer leurs plaintes, mais aussi leurs idées et satisfaction	
Un mécanisme d'analyse et de réponse des données collectées est défini. Il permet de traiter les problèmes et de nourrir le suivi du projet	

- Des impacts sur l'environnement (protection ou au contraire fragilisation) porteurs de tensions

L'intervention nécessite un important prélèvement de ressources naturelles locales pour sa mise en œuvre	
L'intervention occasionne un niveau élevé de bruit (pendant construction et/ou exploitation), générer des déchets solides et liquides, affecter la qualité des eaux de surface, souterraines ou sources d'eau potable	
L'évaluation de ces risques a été publiée et communiquée à la population (bénéficiaires ou non) et un plan d'atténuation est prévu, validé par les autorités et le public	
Les opportunités (de travail, de compensation, de mobilisation) liées à ces risques sont identifiées pour les populations locales	
L'intervention permet une régénération ou une optimisation des ressources naturelles locales, cette opportunité est partagée équitablement entre les acteurs	



- Des opportunités économiques directes ou indirectes ou des pertes de revenu

Les impacts économiques ont bien été pris en compte et validés en concertation avec les acteurs	
Le projet déclenchera une perte ou un gain temporaire ou permanent d'habitat, de culture, de terres agricoles, d'arbres fruitiers et d'infrastructures domestiques	
Des groupes spécifiques (socio-professionnels, culturels, genre, groupes vulnérables, etc.) seront affectés par ces pertes/gains temporaires ou permanents	
Le projet permet la création d'emploi	
Le nombre d'emplois induit par la mise en œuvre et le fonctionnement est estimé ainsi que la durée de ces emplois	
Les critères professionnels (compétence, disponibilité, statut) de recrutement des personnels de la phase de mise en œuvre, puis de fonctionnement, sont transparents et connus de la population	
Le recrutement privilégie l'emploi local et la non-discrimination (genre, groupes vulnérables) à critères professionnels égaux	
Le projet induit des achats (matériaux, équipements, fournitures, etc.)	
Les critères d'achats sont transparents et connus des fournisseurs potentiels	
Le projet favorise les achats locaux à critères égaux	
Le projet permet de générer des revenus d'usage (taxes, redevances, paiements, etc.)	
Le mécanisme de gestion est transparent sur les revenus créés et leur affectation	
La maîtrise d'œuvre est mobilisée pour assumer sa responsabilité	
Le projet favorise l'augmentation des productions agricoles ou autres	
Tous les intérêts économiques concernés ont été identifiés dans l'analyse des acteurs	
Le projet peut être utilisé pour des intérêts économiques divergents et créer des conflits	



- Des changements sociaux perçus comme positifs ou négatifs par les acteurs

Le projet amène des changements de mode de vie ou de comportement	
Des groupes spécifiques seront plus touchés par ces changements de mode vie ou de comportements (par genre, âge et catégorie socio professionnelle ou culturelle)	
Ces changements ont été expliqués (avantages, inconvénients, innovations, etc.) à tous	
Les bénéficiaires directs ou indirects doivent changer de comportement et sont d'accord	
Les non-bénéficiaires doivent changer de comportement et sont d'accord	
Le projet peut entraîner une accentuation des inégalités sociales	
Les modalités d'usage (distance, horaires, etc.) excluront des acteurs potentiels	
Il est possible que certains acteurs s'approprient l'ouvrage et/ou son usage à leur profit	
Le projet peut entraîner des utilisations incompatibles ou conflits sociaux entre les différents usagers	
Les intérêts et besoins des différents usagers ont été analysés et des solutions à bénéfice mutuel ont été imaginées	
Les modalités d'accès et d'utilisation du projet prennent en compte les besoins spécifiques des différents groupes (âge, genre, spécificités socio-culturelles, groupes vulnérables)	

